

Saint Riquier Actus

N°4

Chères habitantes, chers habitants,

Nous vous proposons de découvrir le quatrième numéro de Saint Riquier Actus.

Vous y retrouverez les informations municipales, les projets en cours, les travaux, les actualités de l'école et de la vie associative, ainsi que les prochains événements de la commune.

Ce bulletin est un moyen de vous tenir régulièrement informés de la vie de Saint-Riquier-ès-Plains et des sujets qui concernent notre quotidien.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

L'équipe municipale

Les travaux en cours:

La Mairie :

Les demandes de subvention pour le remplacement de certains colombages et la réfection des enduits ont été acceptées. Les trois financeurs (État, Département et Communauté de communes) participent au financement de cette deuxième phase de travaux à hauteur de 80 % du montant HT du projet. Les travaux seront réalisés au printemps prochain.

Nous entamons dès maintenant la programmation de la dernière phase de travaux. Les devis de mise en peinture et lasure des huisseries et des colombages sont en cours afin de pouvoir arrêter le choix des entreprises en fin d'année et ainsi faire les demandes de financement correspondantes. Nous espérons pouvoir planifier cette dernière phase dès les travaux de la phase 2 achevés.

La salle des fêtes :

L'entreprise VERITAS est intervenue afin de vérifier la conformité des travaux réalisés dans la salle des fêtes. À la suite de cette intervention, plusieurs justificatifs de conformité des matériaux utilisés nous ont été demandés (VMC, rideaux, luminaires et dalles de plafond). Ces documents seront transmis prochainement.

Par ailleurs, certains travaux complémentaires doivent être réalisés. Ils sont actuellement en cours de prise en charge par les agents municipaux : remplacement des

gaines de VMC, aménagement du plafond et de l'éclairage de la nouvelle réserve, ainsi que l'installation d'une porte coupe-feu.

Une fois l'ensemble de ces interventions achevé, nous pourrons faire lever l'avis défavorable. Cette étape permettra, à terme, de remettre la salle des fêtes en location.

Extension du columbarium:

La réflexion sur l'extension du columbarium est engagée vec la prise d'un premier contact.

La collecte des ordures ménagères:

Nous constatons que certains d'entre vous n'utilisent pas le service de collecte en porte-à-porte des déchets recyclables. Régulièrement, les déchets déposés dans les points d'apport volontaire ne sont pas triés. Nous vous rappelons que les mauvaises pratiques peuvent donner lieu à verbalisation.

Un courrier rappelant le fonctionnement de la collecte des ordures ménagères a été adressé aux propriétaires de logements touristiques afin qu'ils sensibilisent leurs locataires.

La Communauté de Communes nous demande de vous relayer les informations suivantes :

Il est impératif que les bacs soient sortis la veille au soir du jour de collecte, afin de garantir leur ramassage. En effet, nos équipes ne disposent pas d'horaires de passage fixes et les tournées peuvent être amenées à évoluer.

Nous souhaitons également rassurer les habitants : la collecte peut être effectuée jusqu'à 12h30. Il est donc inutile de s'inquiéter si les agents ne sont pas encore passés en début de matinée.
Par ailleurs, des aléas peuvent survenir au cours des tournées (retards, contraintes techniques, circulation ...) et entraîner un décalage dans les horaires habituels de passage.
Concernant les épisodes venteux, des kits anti-tempête peuvent être mis à disposition des usagers lorsque cela est nécessaire, notamment dans les secteurs particulièrement exposés au vent.
Ces kits sont à retirer directement dans nos bureaux situés à Sasseville, ouverts :
** Du lundi au jeudi : de 8h30 à 17h30*
** Le vendredi : de 8h30 à 16h30*
Nous attirons votre attention sur le fait que ces kits ne sont pas distribués systématiquement à l'ensemble des habitants. Leur mise à disposition concerne uniquement les usagers qui en ont besoin, notamment en fonction de l'exposition au vent.

Le colis des aînés :

La distribution sera maintenue cette année. Les habitants ayant leur résidence principale dans la commune et âgés de 67 ans au 31 décembre 2026 peuvent bénéficier du colis des

aînés. Si vous remplissez ces conditions et qu'il s'agit d'une première attribution, merci de prendre contact avec la Mairie.

Achat groupé de fioul domestique:

Un fournisseur nous propose de coordonner un achat groupé à destination des habitants. Concrètement, vous nous faites savoir avant le 16 novembre votre besoin, le 18 novembre un tarif vous est communiqué et la livraison interviendra le 23 novembre. Si le principe vous intéresse, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie.

Chiens errants, aboiements et déjections :

La question des animaux revient régulièrement. Nous vous remercions de veiller à limiter les aboiements de vos chiens et à ramasser systématiquement leurs déjections, afin de préserver la tranquillité et la propreté de notre village. En cas de divagation de votre animal, votre responsabilité pourrait être engagée.

Les animations à venir:

Commémoration du 11 novembre :

La municipalité et les anciens combattants

vous convient à la cérémonie du 11 novembre

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

Les enfants sont également les bienvenus.





Foire aux jouets le 15 novembre :

Les représentants des parents d'élèves organisent leur première foire aux jouets afin de financer les projets pédagogiques, notamment la classe de neige à venir.

Achetez votre sapin chez un producteur local et récupérez-le à Saint Riquier

Les Représentants des Parents d'Élèves renouvellent l'opération cette année encore.

Un beau sapin pour une belle action !

Le formulaire de commande est a retrouver sur notre page Facebook, à la Mairie ou à l'épicerie.

D'autres animations seront à venir !





<u>Après-midi récréative au profit du Téléthon le 5 décembre à partir de 14h30.</u>

La ludothèque de la Communauté de Communes viendra à notre rencontre pour un moment convivial autour du jeu, au profit du Téléthon.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors des prochaines manifestations et vous remercions par avance de votre participation à la vie de notre commune.